



Nouméa, le 12 février 2020

La doyenne de l'inspection pédagogique,
Adjointe pédagogique au vice-recteur

à

Mesdames et messieurs les professeurs

S/C de Mesdames et messieurs les directeurs d'établissements

**Pôle Expertise des
établissements et de la
pédagogie**

VR/MR
n° 3211/2020-13

Affaire suivie par
Michelle Roire
bureau 216b
Téléphone
(687) 26 62 76
Mél.

Michelle.roire@ac-noumea.nc

**1, avenue des
Frères Carcopino
BP G4
98848 Nouméa Cedex**

<http://www.ac-noumea.nc>

Objet : Préambule commun aux lettres de rentrée des inspecteurs.

Cher(e)s collègues,

L'ensemble des inspectrices et des inspecteurs tient tout d'abord à vous remercier pour votre engagement professionnel auprès de tous les élèves et pour votre contribution au bon déroulement des examens et de la formation.

Votre implication au niveau scolaire et périscolaire a été le garant de la réussite de nos élèves.

Nous tenons à souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux enseignants. Lauréats de concours, professeurs entrants dans l'académie ou maîtres auxiliaires, nous sommes heureux de vous accueillir et mettons tout en œuvre pour vous accompagner au mieux dans la réussite de vos nouvelles missions.

L'année 2020 se caractérise par la mise en œuvre de 3 réformes majeures :

- La réforme du lycée général et technologique qui sera effective sur 2 niveaux : la seconde et la première. Chaque niveau du cycle terminal du lycée GT sera désormais organisé autour d'un tronc commun ; de spécialités déterminées par le choix de la série pour la voie technologique et choisies par les élèves pour la voie générale, personnalisant leur parcours dans une perspective d'études supérieures réussies.

Nous vous rappelons que cette réforme a été adaptée en Nouvelle-Calédonie et que certains horaires et dispositifs ont été modifiés par rapport à la métropole.

- Cette réforme entre en résonance avec la réforme du bac qui accorde désormais une part importante au contrôle continu (40% de la moyenne finale au bac). Les élèves de 1^{ère} passeront dans ce cadre, 2 séries d'épreuves communes de contrôle continu (E3C) en 2020, pour lesquelles l'information et la préparation sont indispensables dès le début de l'année scolaire.
- Les mesures liées à la « transformation de la voie professionnelle » viennent compléter le plan de valorisation de la voie professionnelle déjà engagé par la Nouvelle-Calédonie. Celui-ci se caractérise par une plus grande individualisation de chaque parcours :
 - le regroupement de champs professionnels en familles de métiers (pour l'obtention d'un CAP ou d'un bac pro) ;
 - une organisation progressive de la formation en modules qui peuvent être capitalisés ;
 - une plus grande articulation des enseignements généraux et professionnels dont la co-intervention est la modalité pour la mise en œuvre des référentiels et des programmes ;
 - des modalités d'enseignement favorisant la pédagogie par projets et incarnée par le chef d'œuvre.

Votre contribution au bon déroulement de la mise en œuvre de ces 3 réformes constitue une priorité en 2020. Elle s'inscrit dans la continuité de l'année 2019 durant laquelle les équipes éducatives et d'encadrement ont été formées et préparées à cette mise en place.

Plusieurs autres priorités sont constitutives en 2020 des axes stratégiques de la politique éducative de la Nouvelle-Calédonie :

- La prévention de l'innumérisme et de l'illettrisme, avec un accent mis sur l'innumérisme, et la mise en place d'un plan de formation commun aux enseignants du premier degré et du second degré.
- L'accompagnement par les inspecteurs des collèges dit "isolés" afin d'initier une réflexion, voire des expérimentations, avec les équipes visant à répondre à une meilleure offre de diversification des parcours des élèves en adéquation avec leurs potentiels et leurs besoins.
- La réussite à l'Ecole ne peut être réalisée sans **le travail en équipe** et l'engagement de chacun dans des **actions interdisciplinaires**, répondant aux priorités signalées ci-dessus y contribuera. Elle nécessite aussi l'ambition **d'excellence** pour tous en tenant compte des **potentialités de chacun**, une meilleure **prise en compte des rythmes d'apprentissage et de la diversité des milieux sociaux et culturels** des élèves afin de les accompagner au mieux dans toutes les étapes de leur scolarité.

La réforme du collège contextualisée et adaptée à la Nouvelle-Calédonie entre, quant à elle, dans sa 3^{ème} année de mise en œuvre. Nous vous incitons à poursuivre votre réflexion et votre action concernant l'enseignement et l'évaluation par compétences.

Au niveau professionnel, l'année 2020 sera aussi marquée par l'entrée des cadres territoriaux dans le protocole des Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations (PPCR).

Nous vous informons aussi que les délais pour prévenir un enseignant de la date de son rendez-vous de carrière (RDVC) dans le cadre du PPCR ont été fixés à 15 jours.

Cette année 2020 sera donc propice au déploiement de nouvelles **expérimentations pédagogiques, de dispositifs et projets innovants** qui participeront de la réussite de vos élèves, du bien être à l'Ecole et du vivre ensemble.

Le plan annuel de formation 2020 propose une large gamme d'actions de formation en rapport avec les priorités énoncées ci-dessus allant des formations spécifiques en établissement ou non, aux formations à public désigné. Vous pouvez télécharger le PAF sur le site ac-noumea.nc et vous y inscrire **du 17 février au 13 mars 2020**.

Par ailleurs, dans le cadre du suivi des formations, les enseignants qui bénéficieront de formations au cours de l'année 2020 doivent compléter un questionnaire anonyme via le lien suivant : <https://forms.gle/udiHAyLmEyKQwz2R6>.

Durant l'année, l'inspection pédagogique utilisera votre boîte académique pour diffuser des informations de nature pédagogique et vous contacter si besoin. Vous êtes donc invité à la consulter régulièrement. Votre adresse professionnelle est du type : prénom.nom@ac-noumea.nc.

Vous trouverez ce préambule commun et les lettres de rentrée pour chaque discipline, sur le site académique à l'adresse suivante : <http://www.ac-noumea.nc/spip.php?article5100>.

Nous vous souhaitons à tous une excellente année scolaire et nous vous assurons de notre volonté d'écoute et d'accompagnement.



Michelle ROIRE